



Réunion du conseil d'administration du 22 janvier 2015

Procès-verbal

Le 22 janvier, à 19h, le conseil d'administration du CDMR s'est réuni au restaurant « L'ENTRACTE », 35, rue Saint Jean du Pérot 17000 La Rochelle.

La séance est présidée par le docteur Le Guillou après avoir constaté que les administrateurs suivants sont présents :

- Jean-Claude Bensimon
- Martine Canteau
- Pierre Doré
- Damien Forzy
- Claude Gendreau
- Romain Lacotte
- Pierre Lefèvre
- David Lemerre
- Marie-Paule Touvron

Il a été dressé une feuille de présence pour tous les membres présents au CA. Jean-Christophe Rolland et Pierre Bailly sont excusés.

Jean Vincent ainsi qu'Hélène Alvanitakis et Bérengère Gautier, salariées du comité, sont également présents. Bérengère Gautier est désignée rapporteur de la séance.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Rallye du souffle 2014, rallye du souffle 2015
- Accessibilité handicapé : adaptation et travaux
- Secours financiers
- Réunion « médecins généralistes » du 2 avril 2015
- Communication et relation avec les institutionnels
- Projet d'étude de Claude GENDREAU
- Pièce de théâtre
- Perspectives pour l'année 2015
- Travaux Achats de Matériels
- emploi d'une femme de ménage au Comité
- Formation et rémunération des salariées
- Cotisation des administrateurs
- Date de l'assemblée générale

Le président ouvre les débats en reprenant les points de l'ordre du jour. Le conseil émet des observations, prend des décisions dont il est rendu compte dans le présent procès-verbal.

I. RALLYE DU SOUFFLE

Un bref bilan du rallye du souffle 2014 est dressé. Cette année le Rallye a eu lieu pour la deuxième fois à Saintes, Square Foch devant le Tribunal. Les relations avec les partenaires, l'hôpital de Saintes et la Mairie sont restées positives. La Mairie nous a fourni beaucoup de matériel, ce qui a évité de payer des locations supplémentaires. L'école de l'asthme de l'hôpital de Saintes a tenu le stand asthme et BPCO. Nous remercions les bénévoles pour leur investissement lors du montage et démontage du site et lors de l'installation des stands.

Nous avons constaté moins de passage qu'en 2013. Cependant nous évaluons le nombre de visiteurs à 300 environ même s'il est difficile de donner un chiffre exact car tout le monde ne passe pas forcément au stand accueil. La démonstration de Zumba a attiré un large public sur le site, partenariat à reconduire en 2015. Le nouveau stand de marche a attiré du monde et Damien a accepté de le reconduire. Nous espérons que les membres du groupe « RESPIRER et SE BOUGER » seront présents sur le site et qu'ils pourront communiquer en amont sur cette manifestation. Nous maintenons le château gonflable car il attire les enfants et force est de constater qu'il faut mieux commencer la prévention dès le plus jeune âge. Pierre Béziaud, membre du groupe BPCO et chanteur-compositeur se propose de faire un concert à l'issue du rallye. L'idée est adoptée. Nous listerons ses besoins en matériel au cours de l'année.

La date du prochain rallye du souffle est fixée au **3 OCTOBRE 2015 À LA ROCHELLE**.

II. ACCESSIBILITÉ

Des démarches concernant cette accessibilité aux personnes handicapées ont eu lieu à la fin de l'année 2014, ce qui suffit à prouver notre bonne foi et notre volonté à nous mettre aux normes. La construction Comité datant de 2000, nous avons de grandes chances d'avoir peu de changements à effectuer. Nous savons déjà que le trottoir n'est pas aux normes et que la rue est petite. Après réflexion, nous pourrions installer d'ici la fin de l'année 2016 une rampe provisoire facilitant l'accès au Comité pour des personnes munies de déambulateurs ou de fauteuils roulants.

Nous pourrions aussi demander à la mairie une place handicapée devant le Comité. Le conseil décide de poursuivre de telles démarches

III. COMMUNICATION AVEC LES INSTITUTIONNELS

Frédéric Le Guillou et Bérengère Gautier ont rencontré le Docteur LEREMBOURE le 10 septembre dernier, au Comité. Elle nous avait annoncé une subvention pour le rallye du souffle et la Commission Permanente du Conseil Général a effectivement accordé au Comité 1500 € pour l'organisation du rallye du souffle d'octobre 2014. La DSD qui représente un quart de notre budget est toujours versée par le conseil Général. Mais nous ne sommes pas sûrs de la pérennité de cette subvention.

Nous avons été accueillis très chaleureusement, lors de la remise du timbre par Madame la préfète. Nous étions accompagnés exceptionnellement par une fidèle adhérente qui collectionne le timbre depuis ses débuts. Tous les membres présents ont été vivement intéressés par cette fabuleuse collection qui est tout autant un témoignage artistique que culturel.

La mise en liquidation judiciaire de CELA TV à la fin de l'année 2014 met fin au projet du film de sensibilisation sur le cannabis, film ayant pour objectif de faire prendre conscience à un public de jeunes adultes et à leurs proches des risques de la consommation de cannabis. Cette faillite clôt malheureusement notre projet éducatif et préventif, en partenariat avec la préfecture, sur cette substance qui est largement consommée malgré son caractère illicite.

Grâce à l'association « Passerelle et Compétences », nos moyens de communication (la plaquette, le bulletin de don et le flyer du groupe) sont modernisés

Le conseil approuve ces activités et leur compte-rendu.

IV. SECOURS FINANCIERS

La différence de résultat entre les demandes de secours en 2014 et les secours payés en 2014 s'explique par le fait que nous n'avons pas encore payé l'intégralité des demandes, pour cause de facturations étalées.

Le nombre de secours demandés en 2014 est resté quasi identique au nombre de secours demandés en 2013. En ces périodes de difficultés économiques et financières, nous aurions pu traiter plus de dossiers. Il faut donc prévoir de contacter les assistantes sociales du département, mettre à jour la liste et penser également à se mettre en relation avec le service santé et environnement (Marie-Dominique Touvron). Bérengère a rencontré en décembre dernier la nouvelle assistante sociale du service de pneumologie de l'hôpital Saint Louis pour lui présenter la mission sociale du Comité. D'autres rendez-vous sont prévus avec l'assistante sociale du service d'oncologie et celle du service de l'HAD. La liste des assistantes sociales des délégations territoriales du Conseil Général nous a été transmise et une réunion est à l'ordre du jour.

La majorité des aides concerne les frais d'obsèques, les factures EDF, les factures d'eau et le paiement des heures de travail des aides ménagères. Nous avons eu des demandes concernant une prothèse dentaire, et les frais de traitement par PPC.

RECAPITULATIF SECOURS 2014

nom	motif	date	montant demandé	versement	date du versement
Roy	facture EDF	janv-14	467,87 €	467,87 €	04/02/2014
Gros	loyer dec 2013	fev-14	201,62 €	201,62 €	07/03/2014
Ravereaud	frais obsèques et dépenses courantes	mars-14	500,00 €	500,00 €	27/03/2014
Papin	aide ménagère pour 2 mois	mars-14	314,56 €	476,51 €	16/06/2014
Papin	aide ménagère pour 2 mois	mai-14	314,40 €		04/07/2014 19/09/2014
Renoux	mutuelle et loyer	mai-14	1 303,33 €	479,72 €	18/07/2014
Girard	corset	juil-14	146,41 €	146,41 €	04/09/2014
Juille	facture EDF	juil-14	400,00 €	400,00 €	04/08/2014
Badin		août-14			
Ouvrai	frais obsèques	sept-14	500,00 €	500,00 €	03/10/2014
total				3 172,13 €	

V. RÉUNION D'ACTUALITÉS EN PATHOLOGIE RESPIRATOIRE

Cette réunion organisée depuis 2012 a pour intérêt de créer un réseau entre les médecins hospitaliers et les médecins libéraux. Elle permet de faire connaître le Comité auprès des médecins et pharmaciens du département.

Le Docteur Doré est chargé par le docteur Le Guillou de contacter les laboratoires travaillant avec l'hôpital. P.Doré et Marie-Paule Touvron étant absents le 2 avril ne pourront donc pas participer à la réunion.



ACTUALITES EN PATHOLOGIE RESPIRATOIRE

Le jeudi 02 avril 2015 à 20h00

Centre Hospitalier Saint Louis -Amphithéâtre MAUBEC

Institut Formation de Soins Infirmiers – La Rochelle

20h00 Accueil - Apéritif dinatoire

20h45 Introduction - Dr Frédéric LE GUILLOU (Pneumologue – CDMR 17)

Modérateurs de la soirée : Drs Chantal DUPIC et Etienne CHABRY

21h00 *Flash: Thérapeutique de l'asthme chez la femme enceinte.* Dr Préma BERNARDIN (Pneumologue -Rochefort)

21h10 **Pathologie professionnelle:** Dr Claude GENDREAU (Pneumologue – La Rochelle)

21h30 *Flash :* Aérosolthérapie. Quels produits utiles en pneumologie. Dr F. LE GUILLOU (Pneumologue- La Rochelle)

21h40 **Apnées du sommeil.** Quels patients adresser ? Dr Mamoudou Tamboura (Pneumologue – Hôpital de Rochefort)

22h00 *Flash :* Aptitude respiratoire à la plongée sous marine. Dr Pierre DORE (Centre hospitalier – La Rochelle)

22h10 **Tabacologie :** Actualités 2015. Dr David LEMERRE (Pneumologue - Hôpital Saint Louis)

22h45 Fin de la réunion

Le parking P1 à l'intérieur du Centre Hospitalier Saint Louis sera accessible aux participants pour la soirée.

COUPON-REPONSE

(réponse à envoyer par courriel à cdmr17@orange.fr ou par fax au 05.46.27.33.28 avant le 10 mars 2014)

Mr, Mme le Dr

Adresse.....

Téléphone

mail

Participera à la réunion

Ne participera pas à la réunion

Participera au buffet

Ne participera pas au buffet

VI. RELATION AVEC LE CENTRE RICHELIEU

Les relations avec le Centre Richelieu se renforcent. La journée mondiale BPCO a été organisée le 25 novembre au Centre Richelieu. L'accueil y fut très chaleureux. De nombreux membres du personnel et beaucoup de malades étaient présents. Damien et Bérengère ont présenté le CDMR17 et plus particulièrement le groupe « RESPIRER et SE BOUGER ».

Une convention entre le CDMR et le Centre de réhabilitation respiratoire a été signée en octobre 2014. Cette convention a pour objet la mise à disposition de deux infirmières pour coopérer à l'animation du groupe « RESPIRER ET SE BOUGER » d'octobre 2014 à juin 2015. Marina LIAIGRE et Viviane GINFOLEAU travaillent donc au Comité à tour de rôle, un mardi après-midi sur deux à raison de 2 heures par semaine. Damien FORZY dresse un bilan positif de cette collaboration qui donne un réel sens au lien unissant le CR et le CDMR, qui répond aux attentes du groupe, et qui crée une dynamique nouvelle.

Le conseil valide les orientations ainsi prises.

VII. PROJET D'ÉTUDE DE CLAUDE GENDREAU

Claude Gendreau expose un sujet qui lui tient à cœur depuis quelques mois : celui d'une participation à la prise en charge de la maladie par le patient lui-même. L'idée consiste en définitive à opérer une répartition du travail de thérapie entre le patient et les structures médicales, dans un but de responsabilisation du patient et l'organisation médicale elle-même. Une telle démarche pourrait être de nature à optimiser la thérapie, tout en réduisant les coûts médicaux. Claude Gendreau a élaboré un questionnaire destiné à poser la problématique et à mettre en œuvre des solutions originales.

Il a exposé cette réflexion à d'autres confrères et soumet au Comité l'embauche d'un étudiant doctorant qui aurait pour mission d'enquêter auprès des patients, des médecins, des prestataires en vue de soutenir une thèse au bout de la 3^{ème} année.

Ce projet a un coût non négligeable de rémunération de charges sociales. Le financement de ce projet est pris en charge par l'association nationale de la recherche et de la technologie et par des prestataires de service tels que SOS OXYGÈNE, AICURA qui versent des subventions à cette fin. Dès que le financement sera totalement encadré, la date du début du contrat de travail sera fixée.

Le but de cette thèse rentre bien dans la mission d'information du Comité, et c'est la raison pour laquelle le conseil décide de valider le bien fondé d'un tel projet et de son financement.

VIII. PIÈCE DE THÉÂTRE : « l'hôtel du libre échange »

Suite au succès du « malade imaginaire » jouée en janvier 2014 au profit des malades insuffisants respiratoires de la Rochelle et proches environs, il est envisagé de renouveler l'expérience tout en modifiant une partie de la logistique et de la communication et voire des tarifs des places.

IX. TRAVAUX ET ACHATS DE MATÉRIELS

Nous avons l'intention d'acheter une ou deux tentes parapluie. Il faut d'une part renouveler le matériel qui s'use et s'abîme, et d'autre part choisir des tentes faciles à installer et à désinstaller le jour du rallye.

Un projet de réhabilitation des locaux du Comité est à l'étude. Nous avons d'ores et déjà un devis de 890 euros pour repeindre la porte, les volets et l'appui des fenêtres. Nous attendons un 2^{ème} devis pour commencer les travaux.

Il faut aussi aménager une signalétique afin d'améliorer la visibilité du Comité.
Le conseil décide de procéder aux investissements ainsi proposés.

X. COTISATION DES ADMINISTRATEURS

Cette cotisation reste fixée à 20 € pour 2015. Les administrateurs présents n'ont pas tous réglé leur cotisation 2015. Nous attendons les cotisations des absents et retardataires, pour 2013 et 2014 et 2015. Nous ferons une relance par mail prochainement.

XI. DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La date retenue pour l'A.G. est **le jeudi 23 avril 2015, à 19h**. Elle se déroulera au siège du Comité. A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du mandat de quatre administrateurs venant à expiration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30. Et il est établi le présent procès verbal signé par le président et un membre du conseil.

